

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 24
- Votants : 29
- Procuration(s) : 5
- Absent(s) excusé(s) : 5
- Absent(s) : 0

DEL 2026_043

Date de convocation :

le 08 avril 2026

Date d'affichage :

le 08 avril 2026

Fait à Aigondigné,

Le 15 avril 2026

*Ont signé au registre tous les
membres présents.*

Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt-six, le quatorze du mois d'avril à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Laurent AUDÉ, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUÉS : ALLEGRETTI Isabelle, AUDÉ Laurent, BARBAREAU Freddy, BAUMGARTEN Christian, BEUN Fanny, BLAY Véronique, BONNEAU Magali, BONNIN Jean-Marie, BRET Nathalie, CHAIDRON, Laurence, CHAILLER Catherine, DAGUTS Karine, DUMORTIER Roselyne, FAURE Didier, FOUQUET Christophe, GARNAULT Claude-Manuel, GUILLORIT Mikaël, JARDIN Mathilde, LAPORTE Pierre, LARGEAU Vanessa, LECULLIER Lysiane, LORIOU Vincent, MAGNE Didier, MARTINEAU Marina, MÜHLBERGER Karlheinz, OUVRARD Emilie, PINEAU Vincent, ROUXEL Patricia, SIMON Christophe.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : BARBAREAU Freddy représenté par GARNAULT Claude-Manuel, BONNEAU Magali représentée par LARGEAU Vanessa, FOUQUET Christophe représenté par JARDIN Mathilde, LORIOU Vincent représenté par BAUMGARTEN Christian, MAGNE Didier représenté par LAPORTE Pierre.

Secrétaire de séance : Emilie OUVRARD

Délibération 2026_043 : FINANCES

Objet : Affectation des résultats du budget principal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-32 et R1612-52 relatifs à l'affectation du résultat de l'exercice,

Après avoir adopté le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 dont les résultats se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice :	249 452,60
Report :	2 058 769,69
Résultat de fonctionnement cumulé :	2 308 222,29

Section d'Investissement

Résultat d'investissement :	-879 686,56
Déficit d'investissement reporté :	-335 529,71
Résultat d'investissement cumulé :	-1 215 216,27
Reste à réaliser :	213 114,94
Besoin de financement :	-1 002 101,33

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 28 voix POUR et 1 ABSTENTION des membres présents et/ou représentés :

- **DECIDE** d'affecter au budget 2026, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la façon suivante :
 - o Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » la somme de 1 002 101,33 €
 - o Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et est porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour la somme de 1 306 120,96 €
 - o Le déficit d'investissement est reporté à la ligne 001 « déficit d'investissement reporté » pour la somme de 1 215 216,27 €

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Laurent AUDÉ

*Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :
Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans
un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

